



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires
du 1^{er} au 10 décembre 2022

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !
Envoyez un mail vide à rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org*

Les incidents

À venir

Les actus de l'ASN

[CNE 2 : rencontre avec le collège de l'ASN](#)

Publié le 05/12/2022

Le 8 novembre, le président de la Commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion des matières et des déchets radioactifs (CNE2), accompagné de plusieurs de ses membres, a rencontré le collège de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour lui présenter les principales conclusions de son rapport annuel (rapport 16).

Cette présentation a permis à l'ASN et à la CNE2 de partager leurs analyses et leurs prises de position sur des sujets d'intérêt commun concernant la gestion des différentes catégories de déchets radioactifs. En particulier, la CNE2 et l'ASN ont évoqué l'importance de l'instruction de la demande d'autorisation de création du projet Cigéo, dont le dépôt est prévu d'ici fin 2022, ainsi que le rôle de chaque organisme dans l'instruction de cette demande.

(...)

Consulter le [16e rapport d'évaluation de la Commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion des matières et des déchets radioactifs \(CNE2\)](#)

[L'ASN met à jour les décisions encadrant les prélèvements et les rejets d'effluents du site nucléaire du Bugey](#)

Publié le 06/12/2022

L'ASN a adopté le 28 juin 2022 deux décisions encadrant les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents du site nucléaire du Bugey. Ces décisions mettent à jour les décisions applicables jusqu'à présent qui datent de 2014

Les décisions adoptées par l'Autorité de sûreté nucléaire intègrent de nouvelles prescriptions liées aux demandes de l'exploitant, dont la principale porte sur les limites de rejets en métaux totaux. Ces rejets en métaux sont produits principalement par la corrosion interne des circuits de la centrale nucléaire du Bugey malgré le conditionnement destiné à réduire ce phénomène.

(...)

[L'ASN met à jour les prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement de l'INB 63-U \(Framatome à Romans-sur-Isère\)](#)

Publié le 08/12/2022

Note d'information

L'installation nucléaire de base (INB) 63-U, exploitée par Framatome, sur le site de Romans-sur-Isère (Drôme) fabrique des combustibles nucléaires pour les réacteurs de recherche et pour les réacteurs à eau sous pression. L'ASN met à jour l'encadrement de ses rejets radioactifs et chimiques par :



Réseau Sortir du nucléaire

- la [décision n°2022-DC-0741](#) du 8 septembre 2022 de l'ASN du qui fixe les prescriptions relatives aux valeurs limites de rejet dans l'environnement des effluents liquides et gazeux de l'INB 63-U, exploitée par Framatome à Romans-sur-Isère,
- la [décision n°2022-DC-0742](#) de l'ASN du 8 septembre 2022 qui fixe les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejets d'effluents et de surveillance de l'environnement de l'INB 63-U, exploitée par Framatome à Romans-sur-Isère.

Ces deux décisions mettent à jour et abrogent les dispositions antérieures, prises dans l'arrêté du 22 juin 2000 . Ce nouvel encadrement était nécessaire compte tenu de plusieurs évolutions survenues sur le site :

- l'augmentation, depuis 2006, de la capacité annuelle autorisée ^[1] de production des usines de 1 200 tonnes à 1 800 tonnes d'uranium pour la fabrication de poudre ou de granulés d'oxyde d'uranium, et de 820 tonnes à 1 400 tonnes d'uranium sous forme d'oxyde pour la fabrication d'assemblages combustibles ;
- l'utilisation d'uranium de retraitement de deuxième génération ayant une teneur en uranium-232 de 15 ppb ;
- le **rejet d'effluents uranifères** désormais par la station de traitement des effluents Neptune **par lot**, transitant par trois réservoirs tampon de 100 m³, **au lieu d'un rejet continu**.

À cette occasion, la forme de l'ensemble des prescriptions réglementant les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents du site a été revue conformément aux dispositions du code de l'environnement (articles L. 593-1 et suivants).

Elles ont été élaborées en s'appuyant sur le dossier de demande de modification de l'exploitant et intègrent les meilleures techniques disponibles ainsi que le retour d'expérience. Par ailleurs, elles précisent certains points de l'arrêté du 7 février 2012 ^[2] et de la décision ASN du 16 juillet 2013 ^[3] pour le cas particulier de ce site.

Sur le fond, les nouvelles décisions :

- **abaissent nettement la plupart des valeurs limites de rejet** par rapport à celles précédemment en vigueur ;
- **augmentent les valeurs limites des rejets de fluor** pour tenir compte de l'augmentation de production de l'unité de fabrication de combustibles nucléaires destinés aux réacteurs à eau pressurisée (ex-INB 98), l'absence d'effet significatif sur le milieu ayant été démontrée ;
- **augmentent la limite annuelle autorisée pour le chrome hexavalent**, pour tenir compte des conséquences liées aux limites de détection des procédés analytiques, l'absence d'effet significatif sur le milieu ayant été démontrée ;
- **encadrent les émissions des effluents gazeux chimiques** qui ne l'étaient pas dans l'arrêté du 22 juin 2000 ;
- **améliorent le suivi environnemental** du site, par l'augmentation des dispositifs de surveillance et des analyses réalisées (type et nombre de paramètres).

[Audition du directeur général de l'ASN par la commission des finances de l'Assemblée nationale](#)

Publié le 09/12/2022

Olivier Gupta, directeur général de l'ASN et actuellement président de l'association des responsables d'autorités de sûreté nucléaire d'Europe, accompagné de Christophe Quintin, inspecteur en chef, a été auditionné le 7 décembre 2022 par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale.

Il a présenté les principaux enjeux pour l'ASN dans les années à venir, relatifs au contrôle des installations nucléaires, en fonctionnement ou en démantèlement, de la gestion des déchets radioactifs, des nouvelles installations (Cigéo, piscine d'entreposage centralisée des combustibles usés, EPR2 et petits réacteurs modulaires) ainsi que ceux relatifs au contrôle du nucléaire médical.



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'IRSN

[Premier avis du comité ODISCÉ pour impulser une nouvelle dynamique d'ouverture sur la surveillance environnementale de l'IRSN](#)

Le 05/12/2022

Michel Badré, Président du comité ODISCÉ, a remis à Jean-Christophe Niel, le lundi 28 novembre 2022, le premier avis du comité, après plusieurs mois de travail depuis sa réunion d'installation. Cet avis a été approuvé lors de la 4ème réunion d'ODISCÉ et porte sur l'implication de la société civile dans la surveillance par l'IRSN de l'état radiologique de l'environnement.

(...)

[Découvrir l'avis du comité ODISCÉ sur l'implication de la société civile dans la surveillance par l'IRSN de l'état radiologique de l'environnement](#)

[Lire le dossier de saisine de l'IRSN au comité ODISCÉ](#)

[En savoir plus sur le Comité ODISCÉ](#)

[Nouveau cahier partenaire dans Pour la science. La filtration des aérosols radioactifs : un problème de taille](#)

Le 06/12/2022

La plupart des activités industrielles produisent des aérosols. Dans les installations nucléaires, ils peuvent être radioactifs. Le dernier niveau d'épuration de l'air est assuré par des filtres de très haute efficacité, qui doivent rester opérationnels y compris en cas d'incendie. Ce douzième cahier partenaire avec le magazine *Pour la science* présente comment l'IRSN modélise la physique des aérosols et le risque de colmatage des filtres. (...)

[Rencontre franco-japonaise : résilience environnementale, effets de la radioactivité sur la biodiversité et sur l'homme suite à l'accident de Fukushima](#)

Le 08/12/2022

Le 6 décembre 2022, Jean-Christophe Niel, Directeur Général de l'IRSN, a rencontré le Président de Fukushima University, M. Hiroki Miura, et Pr Kenji Nanba, Directeur de l'Institut de la Radioactivité Environnementale (IER). A cette occasion, ils ont confirmé la volonté des deux parties de poursuivre les projets en cours (« [Beerad](#) » et « Fukushima Frog ») et d'organiser de futurs échanges de personnels de recherche dans le cadre des travaux menés sur les effets de la contamination radioactive sur la biodiversité et la résilience environnementale, à la suite de l'accident de Fukushima. (...)

Les actus d'EDF

Bugey :

[Instance de concertation et de coordination du Grand Carénage : une dynamique positive entre les acteurs du territoire qui s'inscrit dans la durée](#)

Publié le 07/12/2022

Le 1er décembre 2022, l'instance de concertation et de coordination du Grand Carénage de la centrale EDF du Bugey s'est réunie pour réaliser un bilan des actions engagées, 5 ans après son lancement : un bilan très positif qui va se poursuivre avec une **seconde phase de travaux prévue dès 2024 sur les 4 unités de production** de la centrale du Bugey.

La centrale nucléaire EDF du Bugey est engagée dans le Grand Carénage, un programme industriel d'envergure visant la poursuite d'exploitation de ses unités de production au-delà de 40 ans, en toute sûreté et sécurité.



Réseau Sortir du nucléaire

Ce programme industriel a connu une **phase de travaux majeurs avec les 4èmes visites décennales** des réacteurs de Bugey, qui ont commencé en 2020 et se poursuivront jusqu'en 2024. Ces chantiers de maintenance ont nécessité l'intervention de 4 000 salariés quotidiennement sur les installations et l'aménagement des infrastructures et des flux de transport.

Avec un investissement de plus de 2 milliards d'euros, le Grand Carénage génère à la fois des retombées économiques directes (emploi, marchés passés avec les entreprises locales...) et indirectes (retombées liées à l'hébergement, la restauration, le transport...) sur son territoire. (...)

[CLI publique le 12 décembre](#)

Publié le 08/12/2022

La prochaine réunion publique de la Commission Locale d'Information (CLI) se tiendra le lundi 12 décembre à 18h au Centre International de Rencontres de Saint-Vulbas.

A cette occasion, la centrale du Bugey présentera l'avancement du programme industriel et les travaux à venir dans le cadre du Grand Carénage ainsi que le bilan de l'autorisation temporaire de maintien en production des réacteurs de la centrale, cet été, dans un contexte de conditions météorologiques exceptionnelles. L'enquête publique liée au 4e réexamen périodique des réacteurs n°2, 4 et 5 de la centrale du Bugey est également à l'ordre du jour. L'entreprise IONISOS présentera, quant à elle, son projet d'extension et de démantèlement.

Tous les riverains sont conviés à y participer. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Chinon :

[Contrôles mensuels des rejets de Chinon](#)

Publié le 08/12/2022

[Registre mensuel des rejets chimiques du mois d'octobre 2022](#)

[Registre mensuel des rejets radioactifs du mois de novembre 2022](#)

Dampierre :

[Watt Info Novembre 2022 - Toutes les actualités de la centrale de Dampierre](#)

Publié le 02/12/2022

[Retrouvez le Watt Info d'octobre 2022, la newsletter de la centrale de Dampierre-en-Burly.](#)

Golfech :

[Essais des soupapes à la centrale Nucléaire de Golfech](#)

Publié le 07/12/2022

Des contrôles de manœuvrabilité des soupapes, situées dans la partie non nucléaire de l'installation, sont prévus samedi 10 décembre, entre 6h et 14h à la Centrale Nucléaire de Golfech.

Ces essais sont susceptibles de générer des bruits qui pourraient être entendus par les habitants des communes situées à proximité de la centrale ainsi que par les automobilistes.

Ces contrôles réglementaires n'ont aucun impact sur l'environnement.

Gravelines :

[J'TE DIS WATT n°11 !](#)

Publié le 01/12/2022

notre lettre d'information [J'te dis Watt n°11](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus d'Orano et Framatome

[Framatome annonce des contrats de services et de manutention du combustible avec NuScale Power](#)

Le 05 Decembre 2022

Framatome a annoncé aujourd'hui la signature de deux nouveaux contrats avec NuScale Power portant sur la conception d'équipements de manutention et de râteliers de stockage du combustible **pour le réacteur modulaire nucléaire SMR (Small Modular Reactor) VOYGRTM** de NuScale.
(...)

[Framatome signe un accord cadre pour la construction de la centrale nucléaire de Sizewell C](#)

Le 08 Decembre 2022

Framatome a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord cadre préalable avec Nuclear New Build Generation (SZC) Ltd (NNB SZC), une entreprise codétenue par EDF et le gouvernement britannique, pour la construction de la centrale nucléaire de Sizewell C dans le Suffolk, en Angleterre. Ce contrat préalable s'inscrit dans le prolongement des travaux engagés par Framatome pour Sizewell C depuis 2021 et s'appuie sur les services que Framatome continuera de fournir pour la réalisation du projet Hinkley Point C. La signature des contrats principaux entre Framatome et NNB SZC interviendra à la décision finale d'investissement. (...)

[Orano signe un protocole de coopération dans l'industrie de l'uranium avec Kazatomprom](#)

Le 05/12/2022

Le 29 novembre 2022, Orano Mining et la Société d'Etat Kazakhstanaise Kazatomprom ont signé un protocole d'accord, en marge de la visite en France de Son Excellence le Président de la République du Kazakhstan M. Kassym-Jomart Tokayev.

Dans le cadre de cet accord, Orano Mining et Kazatomprom entendent maintenir et renforcer leur coopération dans l'industrie minière de l'uranium, en s'appuyant sur un partenariat fructueux de longue date. La coentreprise KATCO, qui lie déjà les 2 partenaires depuis 25 ans, vient de démarrer cette année le développement industriel d'une nouvelle zone minière qui produira 45 000 tonnes d'uranium au cours des 15 prochaines années.

Parmi les initiatives de coopération, le protocole d'accord prévoit la mise en œuvre d'une feuille de route technique conjointe de Recherche & Développement (R&D) et des **études sur les moyens de réduire les émissions de carbone des opérations**. (...)

Les actus de l'Andra

[Le Comité de haut niveau réuni au Centre de Meuse/Haute-Marne](#)

Jeudi 1 décembre 2022

La réunion du Comité de haut niveau (CHN) présidée par Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, s'est tenu jeudi 1er décembre à l'Espace technologique du Centre de l'Andra en Meuse/Haute-Marne.

Le Comité de haut niveau, qui s'est tenu le 1er décembre, a réuni les préfètes 52 et 55, les représentants de l'administration, les élus des départements de Meuse et de Haute-Marne ainsi que les représentants des producteurs de déchets et de l'Andra.

Cette réunion visait à :

- faire un état des lieux des travaux menés par l'Andra dans le cadre du projet Cigéo,
- mobiliser les opérateurs de la filière nucléaire impliqués dans le développement économique local,



Réseau Sortir du nucléaire

- évoquer les projets des territoires concernés ainsi que les enjeux de fiscalité locale associés au projet Cigéo.
(...)

[Belgique : une première étape vers le stockage géologique de déchets radioactifs](#)

Jeudi 1 décembre 2022

Le 22 novembre dernier, en Belgique, un arrêté royal a été publié permettant l'établissement d'une politique nationale pour la gestion à long terme des déchets les plus radioactifs et/ou à vie longue du pays.

Cet acte réglementaire entérine la décision de principe d'un stockage en profondeur sur le territoire belge, tel que préconisé par l'ONDRAF, l'homologue belge de l'Andra.

Selon l'ONDRAF, il pose les bases servant à fixer, à un stade ultérieur et dans un cadre clair, les modalités de mise en œuvre. Celles-ci seront progressivement fixées lors d'un processus décisionnel participatif, transparent et par étapes qui conduira au choix du ou des sites de mise en œuvre. (...)

[L'Andra poursuit l'accompagnement de l'Irak dans la gestion de ses déchets radioactifs](#)

Vendredi 2 décembre 2022

De 2016 à 2020, l'Andra a piloté un projet européen visant à accompagner l'Irak dans le démantèlement de ses installations nucléaires et la gestion de ses déchets radioactifs. Après une première phase de mise en œuvre, le projet se poursuit depuis le 23 novembre dernier afin de renforcer les capacités du Centre de radioprotection irakien dans la gestion des déchets radioactifs. Cette deuxième phase de trois ans implique à nouveau l'Andra. (...)

[Le projet Cigéo soumis au vote de parlementaires fictifs](#)

Vendredi 2 décembre 2022

26 citoyens ont participé à une expérience citoyenne et coopérative dans le cadre d'une session parlementaire fictive, le 30 novembre 2022. Cette soirée proposée, en partenariat avec Déb'Acteur, soumettait au vote de nos parlementaires fictifs le projet Cigéo. (...)

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

BUGEY

[Reconnexion de l'unité de production n°2 de la centrale du Bugey](#)

Publié le 01/12/2022

L'unité de production n°2 de la centrale du Bugey a été reconnectée au réseau électrique national ce **mercredi 30 novembre** à 3h53. Elle avait été **déconnectée le mardi 15 novembre** dans le cadre d'un arrêt planifié, pour permettre aux équipes du site de réaliser des **travaux sur une pompe du circuit secondaire** de l'installation.

Cette intervention permettra à l'unité de production de fonctionner à pleine puissance et en toute sûreté durant l'hiver.

Les unités de production n°3, 4 et 5 sont en fonctionnement et à disposition du réseau d'électricité.

CATTENOM

[L'unité de production n°4 est de retour sur le réseau électrique national](#)

Publié le 09/12/2022

Dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 décembre 2022, l'unité de production n°4 a été reconnectée au réseau électrique national, elle contribue désormais à la production d'électricité de cet hiver.



Réseau Sortir du nucléaire

L'unité 4 avait été mise à l'arrêt le samedi 19 février 2022 pour sa maintenance annuelle permettant de réaliser le remplacement d'un tiers du combustible contenu dans le réacteur et de réaliser plus de 12 000 activités de maintenance et de modifications sur les matériels visant à améliorer la sûreté des installations.

L'unité a également fait l'objet de contrôles et remplacements de parties de tuyauteries sur les circuits auxiliaires du circuit primaire principal dans le cadre du phénomène de corrosion sous contrainte. De nombreuses soudures et tronçons de tuyauteries ont fait l'objet d'expertises par ultrasons ou radiographies pendant plusieurs semaines. Certaines portions de tuyauteries ont également été découpées pour procéder à des examens métallurgiques en laboratoire et ces dernières n'ont pas décelé de corrosion sous contrainte.

Les équipes poursuivent les activités liées au phénomène de corrosion sous contrainte: sur l'unité de production n°3, la phase de remontage et soudage des portions de tuyauteries neufs se poursuit ; sur l'unité de production n°1, les équipes débutent les travaux sur deux soudures.

Les unités de production n°2 est en fonctionnement et alimente le réseau électrique.

CRUAS

[L'unité de production n° 3 produit de nouveau de l'électricité](#)

Publié le 02/12/2022

L'unité de production n°3 de la centrale nucléaire EDF de Cruas-Meysses a été reconnectée au réseau électrique national le **27 novembre 2022**. Depuis, la puissance du réacteur est augmentée progressivement tout en réalisant les contrôles requis à différents paliers de puissance.

Elle avait été mise à l'arrêt le **7 juillet dernier pour une « visite partielle »** des installations. Cet arrêt fait partie du cycle d'exploitation normal d'une centrale nucléaire. Il a été réalisé pour renouveler un quart du combustible et réaliser plus de 11 000 opérations de contrôle et de maintenance.

Les unités de production n°1 et n°4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

L'unité de production n°2 est en arrêt programmé pour maintenance et renouvellement de combustible.

[L'unité de production n° 2 produit de nouveau de l'électricité](#)

Publié le 10/12/2022

L'unité de production n°2 de la centrale nucléaire EDF de Cruas-Meysses a été reconnectée au réseau électrique national **jeudi 8 décembre** à 4h30, suite à son **arrêt programmé débuté le 19 septembre 2022**.

Cet arrêt pour simple rechargement fait partie du cycle d'exploitation normal d'une centrale nucléaire. Il a été réalisé pour **renouveler une partie du combustible et réaliser des opérations de contrôle et de maintenance**.

Les unités de production n°1, n°3 et n°4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

Avec le retour de l'unité de production n°2, la centrale nucléaire EDF de Cruas-Meysses dispose de ses 4 unités de production sur le réseau électrique national.

DAMPIERRE

[Reconnexion de l'unité de production n°3 de la centrale de Dampierre-en-Burly](#)

Publié le 09/12/2022

Le 9 décembre 2022, l'unité de production n°3 de la centrale EDF de Dampierre-en-Burly a été reconnectée au réseau électrique national. Sa montée en puissance est réalisée progressivement, par paliers.

Les équipes de la centrale avaient procédé à sa **mise à l'arrêt le 26 octobre 2022**, dans le cadre de son arrêt programmé. Cet arrêt a permis de **renouveler une partie de son combustible et de réaliser des opérations de contrôle, d'essai et de maintenance de matériels**.

Les unités de production n°1 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

L'unité de production n°2 est à l'arrêt dans le cadre de sa 4ème visite décennale.



Réseau Sortir du nucléaire

FLAMANVILLE

[Flamanville 2 de retour sur le réseau électrique](#)

Publié le 06/12/2022

Après 10 mois d'arrêt, l'unité n°2 de Flamanville est de retour sur le réseau électrique.

Rappelons-nous... en début d'année 2022, le site se préparait à arrêter son réacteur n°2 dans le cadre d'un arrêt pour simple rechargement (soit le rechargement d'un tiers du combustible nucléaire). Celui-ci devait durer 2 mois en incluant quelques opérations de maintenance. Cet arrêt, qui s'annonçait léger, devait se dérouler en parallèle d'un arrêt conséquent sur l'unité n°1. En effet, il s'agit sur l'unité de production n°1 de remplacer les 4 générateurs de vapeur situés dans le bâtiment réacteur. Ces échangeurs de chaleur de plus de 400 tonnes nécessitent de nombreuses opérations de manutentions, mais également de soudage. **La mise en évidence du phénomène de corrosion sous contrainte (CSC) sur certaines portions de tuyauteries des circuits auxiliaires de plusieurs réacteurs du parc nucléaire est venue bouleverser cet agenda : les unités de Flamanville 1 et 2 ont été intégrées au périmètre des premiers contrôles sur les réacteurs du palier 1300-P4.**

La construction du planning annuel des arrêts de réacteurs pour maintenance tient compte de 4 grands paramètres : la durée de vie et l'usure du combustible (à chaque arrêt « périodique » pour maintenance, un tiers ou un quart des assemblages combustible va être remplacé par des assemblages neufs), les exigences réglementaires de contrôle de certains matériels notamment ceux participants à la sûreté du réacteur qui doivent être contrôlés à fréquence régulière, la disponibilité des outillages et des équipes d'intervention et les contraintes internes aux sites, notamment celles liées à la superposition des arrêts sur une même centrale, qui complexifie la réalisation des activités.

Dès février, les premiers contrôles non destructifs de recherche de corrosion sous contrainte CSC (par ultra-sons ou par radiographie) ont débuté à Flamanville sur l'unité de production n°2. Puis vint l'instruction pour démarrer des examens destructifs (expertises métallurgiques), amenant à découper des tronçons de tuyauterie sur le circuit d'injection de sécurité potentiellement concerné par la CSC. La gestion de ce sujet technique complexe a nécessité localement la mise en place d'une organisation de pilotage dédiée, afin de conduire les opérations de contrôle en parallèle des activités classiques de l'arrêt pour rechargement. La préparation du chantier de découpe démarra au printemps, dans un environnement de chantier dosant, requérant une grosse logistique préparatoire (500m² de sas installés, 10 tonnes d'échafaudage montés) et une attention particulière sur la radioprotection des intervenants. Les tronçons furent découpés puis retirés durant l'été. Le site testa la technologie des ultrasons améliorés, permettant de démontrer **l'absence de CSC sur le circuit RIS de l'unité n°2**. Les nouveaux tronçons préparés sur site durant l'été purent alors être remontés en début d'automne, marquant la fin des travaux de réparation.

Les équipes pouvaient reprendre le chemin des opérations de redémarrage : chargement du cœur, essais à puissance nulle, divergence, mise en service de la turbine, et couplage final. Résultat : samedi 3 décembre à 22h24, Flamanville 2 reproduisait pour le réseau électrique national.

SAINT-LAURENT

[Les deux réacteurs de la centrale de Saint-Laurent connectés au réseau électrique](#)

Publié le 02/12/2022

Judi 1er décembre 2022, à 15h59, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent a été reconnectée au réseau électrique.

Elle avait été **mise à l'arrêt le 11 août 2022 pour optimiser la gestion du combustible** contenu dans le réacteur. Elle fournira de l'électricité au réseau électrique jusqu'au **21 janvier 2023**, date du début de son arrêt pour maintenance appelé **visite décennale**.

L'unité de production n°1 est également à disposition du réseau électrique.



Réseau Sortir du nucléaire

TRICASTIN

[Arrêt pour quatrième visite décennale du réacteur 3](#)

ASN - Publié le 02/12/2022

Le réacteur 3 de la centrale nucléaire du Tricastin a été arrêté pour réaliser sa quatrième visite décennale le 12 mars 2022. Il a redémarré et atteint à nouveau sa puissance nominale le **25 novembre 2022**. Cette visite décennale est l'une des étapes de son quatrième réexamen périodique, qui conduira l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à se prononcer sur les conditions de sa poursuite de fonctionnement.

Les principales activités réalisées par l'exploitant à l'occasion de cet arrêt et contrôlées par échantillonnage par l'ASN ont été les suivantes :

- les opérations de maintenance préventive et de contrôle des matériels, dont la cuve du réacteur, les générateurs de vapeur, les organes de robinetterie, les tuyauteries, les pompes, les groupes électrogènes de secours à moteur diesel, les systèmes électriques et de contrôle-commande,
- la résorption des écarts de conformité,
- l'intégration de diverses modifications visant à améliorer la sûreté des installations,
- la réalisation de la requalification complète, comprenant une épreuve hydraulique, du circuit primaire principal,
- la réalisation des requalifications complètes, comprenant une épreuve hydraulique, des trois circuits secondaires principaux,
- l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur,
- le renouvellement d'une partie du combustible.

Les épreuves hydrauliques du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux, l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur ainsi que les activités de contrôle de la cuve du réacteur ont mis en évidence des résultats conformes aux exigences réglementaires et techniques.

Pendant cet arrêt, l'ASN a procédé à **5 jours et demi d'inspection** sur site, portant sur la résorption des écarts et la réalisation des opérations de maintenance. De plus, l'ASN a mené plusieurs inspections thématiques en lien avec le quatrième réexamen périodique du réacteur. Enfin, l'ASN a procédé au contrôle d'absence de fuite sur le circuit primaire principal lors de l'épreuve hydraulique de ce circuit. Durant l'arrêt, **2 événements significatifs pour la sûreté et 1 événement significatif pour la radioprotection** ont été déclarés par l'exploitant à l'ASN, tous classés au niveau 0 sur l'échelle INES.

Après examen des résultats de contrôle et des travaux effectués pendant l'arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a donné le 16 novembre 2022, en application de sa décision n° 2014-DC-0444 du 15 juillet 2014, son accord au redémarrage du réacteur.

Avant le 5 mars 2023, EDF adressera au ministre chargé de la sûreté nucléaire et à l'ASN un rapport comportant les conclusions du réexamen périodique de ce réacteur, et qui comprendra notamment les éléments spécifiques à ce réacteur. L'ASN l'analysera et prendra position sur les modalités de la poursuite de l'exploitation du réacteur.

Cette prise de position complètera, pour le réacteur 3 de la centrale nucléaire du Tricastin, la décision de l'ASN du 23 février 2021 relative aux conditions de la poursuite de fonctionnement des réacteurs de 900 MWe d'EDF, au-delà de leur quatrième réexamen périodique. Cette décision, qui portait sur les aspects communs à tous les réacteurs de 900 MWe, **ouvrait la perspective d'une poursuite de fonctionnement de ces réacteurs.**

[Décision n° 2022-DC-0727](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 juin 2022 modifiant la décision n° 2014-DC-0443 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 juillet 2014 fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 45, n° 78, n° 89 et n° 173 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) dans la commune de Saint-Vulbas (département de l'Ain)



Réseau Sortir du nucléaire

[Décision n° 2022-DC-0726](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 juin 2022 modifiant la décision n° 2014-DC-0442 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 juillet 2014 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 45, n° 78, n° 89 et n° 173 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) dans la commune de Saint-Vulbas (département de l'Ain)

Les consultations du public en cours

[Guide de l'ASN relatif au système de gestion de la qualité applicable au transport de substances radioactive](#)

Consultation du 14/11/2022 au 15/12/2022

Le projet de guide actualisé mis à la consultation du public est destiné aux professionnels intervenant dans les opérations de transport de substances radioactives. Il précise les attentes de l'ASN relatives au contenu d'un système de gestion de la qualité^[1] (auparavant dénommé « système de management ») tel qu'appelé par la réglementation internationale du transport, et à sa mise en œuvre. Il décline notamment l'approche graduée, en proportionnant le niveau des exigences attendues pour le système de gestion aux enjeux de sûreté présentés par l'activité de ces professionnels et à la taille de l'entreprise concernée.

Les inspections menées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont mis en lumière ces dernières années, chez certains acteurs du transport de substances radioactives, quelques faiblesses en matière de formation et de gestion documentaire, ainsi qu'une rigueur globalement insuffisante dans le contrôle des opérations ou le traitement des incidents ou événements significatifs.

(...)

[Projet de guide \(PDF - 412.92 ko\)](#)

[Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis "TN 843"](#)

Consultation du 09/12/2022 au 25/12/2022

Le modèle de colis « TN 843 » est destiné au transport par voie routière, ferroviaire ou maritime, de conteneurs standards de déchets compactés issus du traitement de combustibles irradiés, en tant que colis de type B(U) contenant des matières fissiles.

La société Orano NPS a déposé auprès de l'ASN une demande de renouvellement de l'agrément de type B(U)F pour ce modèle de colis. La réglementation prévoit que ce type de colis doit être conçu de façon à garantir, y compris en cas d'accident sévère de transport, le maintien de ses fonctions de confinement de la matière radioactive, de protection radiologique et de sous-criticité (maintien des conditions de sûreté permettant d'éviter le démarrage intempestif d'une réaction nucléaire en chaîne).

L'accident sévère est simulé par des épreuves réglementaires, équivalentes aux essais de choc de l'industrie automobile et qui sont, successivement :

- deux essais de chute,
- une épreuve thermique,
- une épreuve d'immersion.

[Dossier de sûreté Orano - Description et performances du modèle de colis TN 843 \(PDF - 365.22 ko\)](#)

[Projet de décisions de l'ASN autorisant la mise en service de l'installation nucléaire de base n° 180, dénommée Fleur, et prescrivant des conditions d'exploitation](#)

Consultation du 28/11/2022 au 12/12/2022

Fourniture locale d'entreposage d'uranium de retraitement (Fleur) Entreposage de substances radioactives



Réseau Sortir du nucléaire

La nouvelle installation nucléaire de base (INB) n°180, dénommée Fleur (Fourniture locale d'entreposage d'uranium de retraitement), est implantée à l'ouest du site du Tricastin et a pour objet l'entreposage de substances radioactives sur le site du Tricastin. Sa création a été autorisée le 18 mars 2022 par le décret n° 2022-391. Cette INB permet d'entreposer environ 30 000 tonnes d'uranium dans un maximum de quatre bâtiments, en complément des parcs d'entreposage actuels.

Cette INB est actuellement composée de deux bâtiments identiques constitués d'une ossature, d'une couverture et d'un bardage métallique. Elle est conçue pour entreposer des oxydes d'uranium, principalement du sesquioxyde d'uranium (U₃O₈) issu du traitement des combustibles nucléaires irradiés (dit « URT ») et du dioxyde d'uranium naturel (UO₂), et dont la teneur en uranium 235 est inférieure à 1 %.

[Projet de decision prescriptions.pdf \(PDF - 133.23 ko\)](#) [Projet decision mise en service.pdf \(PDF - 94.7 ko\)](#)

[Projet d'actualisation du guide de l'ASN n° 29 relatif à la radioprotection dans les activités de transport de substances radioactives](#)

Consultation du 23/11/2022 au 23/12/2022

Le guide n° 29 de l'ASN, relatif à la radioprotection dans les activités de transport de substances radioactives, est destiné aux professionnels exerçant une activité de transport de substances radioactives.

Il rappelle les exigences réglementaires en lien avec la radioprotection des travailleurs et de la population, et précise l'articulation entre les différents textes applicables. En outre, il comporte des recommandations de l'ASN pour appliquer de manière satisfaisante ces exigences, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de protection radiologique (PPR) adapté aux enjeux de radioprotection des travailleurs et de la population.

[Guide n°29 Transport.pdf \(PDF - 1.2 Mo\)](#)

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 30/11/2022

Centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Bilan des essais réalisés pendant l'arrêt pour simple rechargement \(ASR\) du réacteur 1](#)
[INSSN-OLS-2022-0956.pdf \(PDF - 448.12 Ko\)](#)

Inspection du 27/11/2022

Centrale nucléaire **EPR de Flamanville** Réacteurs de 1600 MWe - EDF

[Surveillance des contrôles radioactifs](#)
[INSSN-CAE-2022-0228.pdf \(PDF - 203.28 Ko\)](#)

Inspection du 24/11/2022

Iter Réacteur expérimental de fusion - ITER Organization

[Conception / construction](#)
[INSSN-MRS-2022-0626.pdf \(PDF - 293.09 Ko\)](#)

Inspection du 23/11/2022

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Accidents graves](#)
[INSSN-OLS-2022-0949.pdf \(PDF - 296.61 Ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 18/11/2022

Services centraux Framatome

[Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires \(ESPN\)](#)

[INSNP-DEP-2022-0227.pdf \(PDF - 499.30 Ko \)](#)

Analyse de risques de la cuve EPR2.

Inspection du 18/11/2022

Atelier Elan IIB Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement des effluents liquides et des déchets solides (STE3) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Atelier HAO (Haute activité oxyde) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Transports des substances radioactives](#)

[INSSN-CAE-2022-0146.pdf \(PDF - 168.07 Ko \)](#)

Inspection du 17/11/2022

Zone de gestion de déchets solides radioactifs Stockage ou dépôt de substances radioactives - CEA

[Prévention des pollutions et des nuisances](#)

[INSSN-OLS-2022-0778.pdf \(PDF - 308.10 Ko \)](#)

Inspection du 17/11/2022

Usine Georges Besse II de séparation des isotopes de l'uranium par centrifugation Transformation de substances radioactives - SET

[Organisation et moyens de crise](#)

[INSSN-LYO-2022-0380 .pdf \(PDF - 265.25 Ko \)](#)

Inspection du 16/11/2022

Services centraux Framatome

[Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires \(ESPN\)](#)

[INSNP-DEP-2022-0229.pdf \(PDF - 445.20 Ko \)](#)

remplacements des opercules des robinets RISi510VP destinés à l'EPR Flamanville suite à des fissurations détectées sur les revêtements en NOREM.

organisme mandaté Bureau Veritas (BVe) par l'ASN lui permettant d'assister aux opérations de fabrication. Dans ce cadre, les inspecteurs restent en attente de la fiche d'écart relative à l'absence de convocation de cet organisme au début des fabrications, ayant pour conséquence son absence de suivi des premières opérations

Inspection du 16/11/2022

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Déchets](#)

[INSSN-OLS-2022-0735.pdf \(PDF - 520.85 Ko \)](#)

Le contrôle du BAC a permis de constater que la charge calorifique qui y est présente n'est pas connue en permanence et des localisations erronées dans l'entreposage des déchets. Les inspecteurs ont par ailleurs relevé qu'un robinet incendie armé (RIA) du local était hors service et que l'accès aux extincteurs placés en « mesure compensatoire » apparaissait difficile



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 15/11/2022

Orphée Réacteur de recherche - CEA

[Prévention des pollutions, maîtrise des nuisances et surveillance de l'environnement](#)

[INSSN-OLS-2022-0785.pdf \(PDF - 292.87 Ko\)](#)

Inspection du 15/11/2022

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Déchets](#)

[INSSN-LYO-2022-0513.pdf \(PDF - 493.98 Ko\)](#)

quelques insuffisances concernant la gestion des déchets amiantés, la gestion des balises de contrôle des aérosols et la quantité des déchets TFA dans le BAC

Inspection du 15/11/2022

Centrale nucléaire du **Bugey** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Surveillance du service inspection reconnu \(SIR\)](#)

[INSSN-LYO-2022-0446.pdf \(PDF - 518.28 Ko\)](#)

Inspection du 10/11/2022

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Complétude des éléments justifiant l'aptitude à la remise en service des appareils du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux \(CPP/CSP\).](#)

[INSSN-CAE-2022-0170.pdf \(PDF - 283.90 Ko\)](#)

Inspection du 09/11/2022

Stations de traitement STD et STE Transformation de substances radioactives - CEA

[Radioprotection](#)

[INSSN-MRS-2022-0580.pdf \(PDF - 350.81 Ko\)](#)

Inspection du 09/11/2022

Centrale nucléaire des Ardennes CNA D (Chooz A) Stockage en surface de substances radioactives - EDF

[Surveillance des intervenants extérieurs](#)

[INSSN-CHA-2022-0284.pdf \(PDF - 411.73 Ko\)](#)

Inspection du 08/11/2022

Réacteur à haut flux (RHF) Réacteur de recherche - Institut Laue Langevin (ILL)

[Contrôle - commande](#)

[INSSN-LYO-2022-0422.pdf \(PDF - 199.56 Ko\)](#)

Inspection du 04/11/2022

Centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Bilan des travaux CPP/CSP - 110°C du réacteur n° 2](#)

[INSSN-OLS-2022-0704.pdf \(PDF - 291.37 Ko\)](#)

Inspection du 03/11/2022

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Bilan des essais](#)

[INSSN-CHA-2022-0278.pdf \(PDF - 260.81 Ko\)](#)

Inspection du 27/10/2022

Centrale nucléaire de **Saint-Alban** Réacteurs de 1300 MWe - EDF



Réseau Sortir du nucléaire

[Vérification de réalisation d'activités lors de l'arrêt pour rechargement et la remise en service des CPP/CSP](#)

[INSSN-LYO-2022-0942.pdf \(PDF - 481.63 Ko \)](#)

Inspection du 26/10/2022

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Application de la DT 392](#)

[INSSN-CHA-2022-0279.pdf \(PDF - 349.96 Ko \)](#)

Inspection du 25/10/2022 au 26/10/2022

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Incendie](#)

[INSSN-BDX-2022-0019.pdf \(PDF - 240.13 Ko \)](#)

Inspection du 20/10/2022 au 21/10/2022

Centrale nucléaire **EPR de Flamanville** Réacteurs de 1600 MWe - EDF

[Mise en service des ESPN](#)

[INSSN-CAE-2022-0231.pdf \(PDF - 261.31 Ko \)](#)

Inspection du 20/10/2022

Rapsodie/LDAC Réacteur de recherche - CEA

[Suivi des intervenants extérieurs](#)

[INSSN-MRS-2022-0571.pdf \(PDF - 308.18 Ko \)](#)

Inspection du 18/10/2022 au 19/10/2022

Atelier Elan IIB Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Atelier HAO (Haute activité oxyde) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement des effluents liquides et des déchets solides (STE3) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Radioprotection des travailleurs](#)

[INSSN-CAE-2022-0109.pdf \(PDF - 311.09 Ko \)](#)

Inspection du 11/10/2022

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Gestion des consignations et des condamnations administratives.](#)

[INSSN-BDX-2022-0063.pdf \(PDF - 271.92 Ko \)](#)

Inspection du 31/05/2022

Centrale nucléaire du **Bugey** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Maintenance](#)

[INSSN-LYO-2022-0442.pdf \(PDF - 516.00 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-BDX-2022-058234](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er décembre 2022 autorisant EDF à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées du réacteur n° 2** de la centrale nucléaire de **Golfech** (INB n° 142)

[Décision n° CODEP-DCN-2022-029042](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er décembre 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les éléments ayant conduit à l'autorisation de mise en service** de la centrale nucléaire du **Blayais** (INB n° 86 et n° 110)

[Décision n°CODEP-CHA-2022-058712](#) du 2 décembre 2022 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire autorisant Electricité de France (EDF) à **prolonger la durée d'utilisation de deux sources radioactives scellées** de la centrale nucléaire de **Chooz** (INB n°139 et 144)

[Décision no CODEP-DRC-2022-046431](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 5 décembre 2022 autorisant Électricité de France – Société Anonyme (EDF-SA) à **modifier de manière notable le rapport définitif de sûreté et les règles générales d'exploitation du magasin interrégional de stockage de combustible neuf** (INB no 102) sur le site de **Bugey** (département de l'Ain)

[Décision no CODEP-DRC-2022-046435](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 5 décembre 2022 autorisant Électricité de France – Société Anonyme (EDF-SA) à **modifier de manière notable le rapport définitif de sûreté et les règles générales d'exploitation du magasin interrégional de stockage de combustible neuf** (INB no 99) sur le site de **Chinon** (Indre-et-Loire)

[Décision n° 2022-DC-0746](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 décembre 2022 autorisant Orano Recyclage à **déroger aux dispositions du III de l'article R. 593-10 du code de l'environnement pour l'exploitation de l'atelier HAPF de l'INB 33 et du silo 130 de l'INB 38** situés sur le site de **La Hague**;

[Décision n° 2022-DC-0741](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 8 septembre 2022 **fixant les prescriptions relatives aux valeurs limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux** de l'installation nucléaire de base n° 63-U, exploitée par Framatome à **Romans-sur-Isère**

[Décision n° 2022-DC-0742](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 8 septembre 2022 **fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejets d'effluents et de surveillance de environnement** de l'installation nucléaire de base n° 63-U, exploitée par Framatome à **Romans-sur-Isère**

[Décision n° CODEP-LYO-2022-056545](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 décembre 2022 autorisant Framatome à **modifier de manière notable l'installation nucléaire de base n° 63-U**

[Décision n° CODEP-OLS-2022-058868](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 décembre 2022 relative au **projet de réalisation de travaux et d'exploitation d'infrastructures de site associées à la réalisation d'opérations nécessaires au remplacement de composants du circuit primaire du réacteur n° 3** de la centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly**, après examen au cas par cas, en application du IV de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement



Réseau Sortir du nucléaire

Les avis de l'ASN

[Avis n° 2022-AV-0406 de l'ASN du 28 juillet 2022](#)

Publié le 01/12/2022

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) Transformation de substances radioactives
Avis n° 2022-AV-0406 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 juillet 2022 sur le projet de décret prescrivant à la société Orano Recyclage de procéder aux **opérations de démantèlement partiel de l'installation nucléaire de base n° 38**, dénommée « Station de traitement des effluents et déchets solides (STE2) et Atelier de traitement des combustibles nucléaires oxyde (AT1) », située sur le site de La Hague (département de la Manche) et modifiant le décret no 2013-997 du 8 novembre 2013 autorisant des opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement dans cette installation

[2022-AV-0406.pdf \(PDF - 1.69 Mo \)](#)

Sur Légifrance

Décret n° 2022-1481 du 28 novembre 2022 prescrivant à la société Orano Recyclage de procéder aux opérations de démantèlement partiel de l'installation nucléaire de base n° 38, dénommée « Station de traitement des effluents et déchets solides (STE2) et Atelier de traitement des combustibles nucléaires oxyde (AT1) », située sur le site de La Hague (département de la Manche) et modifiant le décret n° 2013-997 du 8 novembre 2013 autorisant des opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement dans cette installation

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046652459>

[Avis n° 2022-AV-0405 de l'ASN du 28 juillet 2022](#)

Publié le 01/12/2022

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives
Avis n° 2022-AV-0405 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 28 juillet 2022 sur le projet de décret prescrivant à la société Orano Recyclage de procéder aux **opérations de démantèlement partiel de l'installation nucléaire de base no 33**, dénommée « usine de traitement des combustibles irradiés UP2-400 », située sur le site de La Hague (département de la Manche) et modifiant le décret no 2013-996 du 8 novembre 2013 autorisant des opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement dans cette installation

Téléchargez le texte

[2022-AV-0405.pdf \(PDF - 1.68 Mo \)](#)

Sur Légifrance

Décret n° 2022-1480 du 28 novembre 2022 prescrivant à la société Orano Recyclage de procéder aux opérations de démantèlement partiel de l'installation nucléaire de base n° 33, dénommée « Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) », située sur le site de La Hague (département de la Manche) et modifiant le décret n° 2013-996 du 8 novembre 2013 autorisant des opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement dans cette installation

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046652424>



Réseau Sortir du nucléaire

Les avis de l'IRSN publiés en novembre 2022

Référentiel d'application de la démarche d'exclusion de rupture aux composants non ruptibles et aux tuyauteries primaires et de vapeur principales des réacteurs EPR2. Dossier d'options des tuyauteries de vapeur principales.

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

REP - EDF - Réacteurs n° 1 et n° 2 de la centrale nucléaire du Blayais – Prise en compte du retour d'expérience – Accroissement du risque de fusion du coeur induit par l'indisponibilité de la pompe d'injection de secours aux joints des pompes primaires survenue en juin 2021.

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Coudes en alliage austéno-ferritique issus de la coulée 21816 - Stratégie de maintien en service

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

GANIL - INB n° 113 - Demande d'autorisation de modification substantielle - Construction de l'installation « DESIR »

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Projet EPR2 – Instruction anticipée en vue d'une demande d'autorisation de création d'une paire de réacteurs de type EPR2 : Conditions de fonctionnement DBC, DEC-A et dispositions DEC-A.

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF - REP - CNPE de Dampierre, Tricastin et Gravelines - Modification matérielle relative au renforcement de la protection « grand froid » des matériels du système de distribution d'eau déminéralisée assurant la réalimentation gravitaire en eau du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur.

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Transport – Extension d'agrément du modèle de colis TN 12/2.

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF - REP - Centrale nucléaire de Cattenom – INB n° 124 et n° 125 - Examen des rapports de conclusion de réexamen périodique des réacteurs n° 1 et n° 2 à l'issue de leur troisième visite décennale

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)